

Code du produit : V xxx
FDS N°: C475

Nb. pages : 3
Date : 02/2004

1. Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise**Identification de la substance ou de la préparation**

Nom du produit : Couleurs liquides VELVET sans plomb

V 303-308-309-313-314-315-316-317-318-320-321-322-323-325-326-327-332-341-
345-353-
354-360-361-370-372-375-376-380-381-382-383-384

Code ETQ : E100

Fournisseur :

CERADEL
19 à 25 rue Frédéric Bastiat
BP 1598
87022 LIMOGES CEDEX 9
Tel : (00.33) 05.55.35.02.35
Fax : (00.33) 05.55.35.02.30
E-mail : ventes@ceradel.fr

Renseignements en cas d'urgence :

Centre anti-poison de votre département.
N° d'appel d'urgence : ORFILA : 01 45 42 59 59
Site web : www.ceradel.fr

2. Composition / informations sur les composants

Aucun composant dangereux.

3. Identification des dangers

Aucun danger.

4. Premiers secours**Indications générales :**

Après contact avec les yeux : Rincer immédiatement les yeux avec de l'eau pendant 10 à 15 minutes.

Après contact avec la peau : Enlever les vêtements souillés, laver la peau avec le l'eau et du savon.

Après ingestion : Ne pas faire vomir, consulter un médecin.

Après inhalation : Respirer de l'air frais ; si des symptômes de difficultés respiratoires persistent, consulter un médecin.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Ce produit n'est ni combustible, ni explosif. Des moyens standard de lutte contre l'incendie sont conseillés, par exemple utilisation de moyens appropriés au feu environnant.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Utiliser des matières inertes absorbantes, telles que le sable ou la terre, et mettre dans un récipient fermé pour élimination.

7. Manipulation et stockage

Manipulation

Maintenir les récipients hermétiquement fermés pour éviter le séchage.

Porter des vêtements de protection. Eviter le contact avec la peau et les yeux.

Se laver les mains avec de l'eau et du savon après chaque utilisation.

Stockage :

Stocker dans un récipient dans un endroit sec.

8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle

Equipement de protection individuel :

Mesures générales de protection et d'hygiène : se laver les mains soigneusement avec de l'eau et du savon, après chaque utilisation.

Retirer les vêtements souillés avant de manger, boire ou fumer.

Protection des mains / de la peau : pas de précautions particulières

Protection des yeux : pas de précautions particulières

Protection respiratoire : en présence de matières sèches (poussières), utiliser une ventilation par extraction d'air.

Vêtements de protection : vêtements de travail ne retenant pas la poussière (tergal ou similaire).

9. Propriétés physiques et chimiques

Indications générales.

Forme : liquide

Solides : environ 40% (selon le produit)

Odeur : sans

Modification d'état.

Densité (H₂O=1) : < 2

Solubilité dans l'eau : insoluble

Point éclair : aucun

Propriétés oxydantes : aucune

Propriétés explosives : aucune

10. Stabilité et réactivité

Stable dans des condition normales d'utilisation. Aucune réaction violente connue.
Aucun produit de décomposition dangereux connu.

11. Informations toxicologiques

Aucun composants dangereux.

12. Informations écologiques

Le produit est insoluble dans l'eau et ne doit pénétrer dans les canalisations ou les drains.
Eliminer le produit selon les dispositions locales en vigueur.

13. Informations relatives à l'élimination

Eliminer le produit selon les dispositions locales en vigueur.

14. Informations relatives au transport

Pas de précautions spéciales pour le transport.

UN N° : aucun

Transport des matières dangereuses (classe, emballage et étiquetage) Lois de 1994 :

Par route (ADR)

Par mer (IMO)

Par air (ICAO)

N'est pas classé dangereux pour le transport.

15. Informations réglementaires

Marquage selon les directives CEE :

Lettre d'identification et caractérisation de danger du produit :

N'est pas classé dangereux.

16. Autres informations

Les informations contenues dans cette fiche sont basées sur l'état actuel de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date de mise à jour. Elles sont données de bonne foi.

L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu.

Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit.

L'ensemble des prescriptions réglementaires mentionnées a simplement pour but d'aider le destinataire à remplir les obligations qui lui incombent lors de l'utilisation du produit dangereux.

Cette énumération ne doit pas être considérée comme exhaustive et n'exonère pas le destinataire de s'assurer qu'éventuellement d'autres obligations ne lui incombent en raison

de textes autres que ceux cités concernant la détention et la manipulation du produit pour lesquelles il est seul responsable.